



Les Nations unies, qui parrainent le tribunal chargé de juger les Khmers rouges, ont solennellement demandé au gouvernement cambodgien de ne plus interférer dans les affaires de la juridiction, peu après la démission d'un magistrat étranger.

Une émissaire des Nations unies, envoyée spécialement à Phnom Penh cette semaine pour discuter de ces questions, "a demandé au gouvernement du Cambodge de s'abstenir d'intervenir de quelque façon que ce soit dans le processus judiciaire", selon un communiqué.

La sous-secrétaire générale aux affaires juridiques, Patricia O'Brien, s'est entretenue avec le Premier ministre adjoint Sok An, après la démission le 9 octobre du juge d'instruction étranger du tribunal, l'Allemand Siegfried Blunk.

Le magistrat avait jugé que son travail était rendu impossible par l'ingérence du gouvernement dans deux dossiers controversés, dits numéros 3 et 4 respectivement, dans lesquels aucune inculpation n'a été prononcée.

Le communiqué précise que l'envoyée spéciale a "fermement demandé au gouvernement du Cambodge de s'abstenir de déclarations s'opposant à la progression des dossiers numéros 3 et 4".

Ces deux dossiers concernent cinq cadres du régime (1975-1979), sous lequel environ deux millions de personnes sont mortes de faim, d'épuisement ou sous la torture. Les observateurs craignent qu'ils ne soient classés sans suite.

Amnesty International et Human Rights Watch avaient estimé, après la démission du magistrat, que l'ONU devait lutter contre ses pressions "pour sauvegarder l'avenir du tribunal". Un juge remplaçant, de nationalité suisse, a été désigné.

Ce départ n'a fait que relancer la polémique sur le refus du Premier ministre Hun Sen de voir juger d'autres Khmers rouges que les quatre plus hauts responsables politiques du régime encore en vie, dont le procès s'est symboliquement ouvert cet été.

L'examen des faits de la première partie de ce procès, qui doit durer plusieurs années, débutera le 21 novembre.

Le porte-parole de Ban Ki-moon, Martin Nesirky, avait indiqué à New-York que l'émissaire discuterait des "inquiétudes relatives au problème de l'ingérence du gouvernement" afin "d'obtenir la meilleure compréhension possible de ces questions".

Patricia O'Brien a, à cet titre, "souligné l'obligation du gouvernement royal du Cambodge de coopérer entièrement avec" le tribunal.

Le gouvernement de Hun Sen nie pour sa part toute ingérence, tout en multipliant les déclarations sans équivoque.

Un seul accusé a été pour l'instant jugé par le tribunal: Kaing Guek Eav, alias Douch, ex-chef de la prison de la capitale, a écopé en juillet 2010 de 30 ans de prison. Il attend un verdict en appel.

*Source : AFP (20/10/2011)*

**A lire également :**

- [Quatre anciens piliers du régime Khmer rouge devant leurs juges](#)
- [Khmers rouges: c'est la justice qui décidera d'un 3e procès](#)